



ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR LA CIRCULATION & LE STATIONNEMENT

- La circulation sera interdite, rue du Carrouge, rue Maison Dieu, rue du Faubourg et Avenue du Mez, **du vendredi 6 février 2026 à partir de 8h00 au dimanche 8 février 2026 jusqu'à 19h00.**
- La circulation sera interdite dans tout le village (à l'exception de la rue de l'Etang de la Reine, des Bordes, Beauregard, Grand Four, Tard Tu En Boiras, Avenue de Chablis, Champs Pommard, Chappes Guère et Route d'Auxerre) **du samedi 7 février 2026 à partir de 8h00 au dimanche 8 février jusqu'à 7h00.**
- La circulation sera interdite dans tout le village le dimanche 8 février 2026 à partir de 7h00 jusqu'à 19h00.
- Le stationnement sera interdit du samedi 7 février 2026 à partir de 8h00 au dimanche 8 février jusqu'à 19h00.**

PLAN SIMPLIFIÉ DIMANCHE



Rejoignez-nous & Restez informés !

stvincent2026-lignylechatel.fr

Saint-Vincent 2026 - Ligny-le-Châtel

Saint-Vincent 2026 - Ligny-le-Châtel



7 & 8
FÉVRIER
2026

UN DÉPLIANT AVEC TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT SERA DISTRIBUÉ PROCHAINEMENT DANS TOUS LES FOYERS

NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR LES EFFORTS CONSENTIS !